



● ● ● GROUPEMENT
DES PROFESSIONS
DE SERVICES

Le baromètre économique des services en France

Décembre 2014

Sommaire

Editorial	p. 3
L'indicateur avancé de l'emploi dans les services	p. 4
Le chiffre d'affaires des services	p. 5
La valeur ajoutée des services	p. 6
L'enquête Banque de France sur le climat des affaires	p. 7
Comparaison européenne des entreprises de services	p. 8

La résilience des services, premier créateur d'emploi en France, est entamée.

L'essentiel :

- L'emploi stagne
- Chiffre d'affaires et valeur ajoutée n'augmentent plus
- Les chefs d'entreprise restent moroses
- La comparaison France/Allemagne/Royaume Uni montre que la rentabilité des entreprises de services françaises est en retrait
- Les entreprises françaises de services embauchent moins que leurs homologues allemandes ou britanniques ce qui posera rapidement la question du maintien de la qualité du « Services à la française ».

Le premier semestre 2014 a souligné le contexte de croissance atone. L'activité des services est globalement en repli depuis janvier, sans signe d'amélioration. Les décideurs sont en attente par manque de visibilité et de perspectives, dans une conjoncture indécise et dans un contexte de recul des prix.

Un autre signal inquiétant provient de l'évolution de la valeur ajoutée de nos secteurs : son rythme de croissance trimestrielle ralentit tendanciellement depuis plusieurs trimestres, et il n'augmente plus au 2^{ème} trimestre 2014. Avec le secteur du commerce au point mort, la construction et l'industrie en recul, les objectifs de croissance du pays ne semblent pouvoir être atteints que par une contribution vigoureuse des services. Or nos analyses ne laissent pas présager d'un rebond de l'activité. Et il est hypothétique d'espérer sauver la croissance française avec les trois derniers mois de l'année.

Certes, les services continuent de créer de l'emploi. La relative modération salariale dans nos secteurs par rapport au reste de l'économie permet de soutenir l'embauche. Mais il est à craindre que la création d'emplois dans les services, pourtant caractérisée par une forte résilience depuis 2008, s'infléchisse en cette fin d'année.

Pourtant, si nous comparons les entreprises françaises de services à leurs homologues allemandes et anglaises, nous constatons un effort d'investissement très supérieur en France. Mais nos entreprises peinent à transformer ces efforts en rentabilité et en emplois. La rentabilité de nos entreprises de services est en moyenne 30% inférieure à celles des deux autres grandes économies européennes.

Nous connaissons une des principales causes de ce handicap : une masse salariale plus fortement chargée en France que dans les autres pays, alors que la structure des coûts de production dans les services est majoritairement constituée de main d'œuvre. De plus, des augmentations de taxes, et notamment de la TVA dans certains secteurs, n'ont pu être récupérés sur les prix de vente, et ont impacté négativement la marge.

Les efforts réalisés par le gouvernement avec le Pacte de Responsabilité sont reconnus, mais ils ne sont pas suffisants. En effet l'augmentation des prélèvements des dernières années, et la poursuite de la hausse des taxes locales comme la cotisation foncière des entreprises (CFE), ne sont pas compensées par les promesses de ce pacte et le solde reste défavorable pour les entreprises. Par ailleurs, l'impact sur l'emploi des mesures gouvernementales peine à se faire sentir. En effet, d'après les premiers bilans du CICE, les entreprises affectent davantage les effets du dispositif aux rémunérations, à l'investissement et à la restauration des marges plutôt qu'à la création d'emploi.

Les pouvoirs publics tardent manifestement à prendre conscience du potentiel de croissance offert par l'ère du service et des caractéristiques du modèle économique des entreprises qui la porte. Comprises, les entreprises de service se développeront et gagneront des parts de marché à l'étranger. Ignorées, elles ne pourront pas exploiter leur avance ni réaliser les 80% de création d'emplois qu'elles assurent aujourd'hui.

Sans nul doute, une prise de conscience collégiale est la condition préalable qui permettra à la France de gagner le combat des services et donc de l'emploi.

Christian Nibourel
Président du GPS

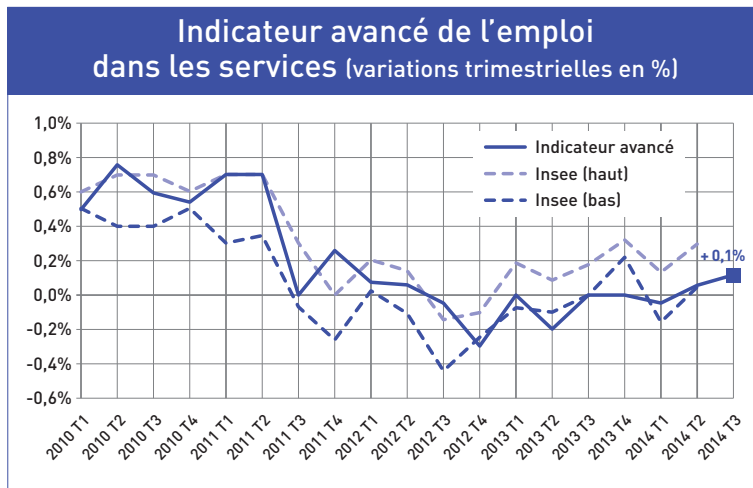
Indicateur avancé de l'emploi dans les services

Les services continuent, bon gré mal gré, de créer des emplois dans un contexte de croissance atone.

La création d'emplois dans les services a progressé de +0,12% au 3^{ème} trimestre 2014, soit environ 10 800 salariés supplémentaires pour un total de 8,985 millions (54% du service marchand non agricole au T2 2014). Pour le 2^{ème} trimestre, les chiffres provisoires de l'Insee donnent +0,07%, (la prévision GPS était de +0,05%).

Le plus haut historique de 8,974 millions salariés atteint au 2^{ème} trimestre 2012 a été dépassé au 2^{ème} trimestre 2014 (8,975 millions) ; l'estimation pour le T3, si elle se confirme, constituera un nouveau record malgré un rythme de créations nettes qui reste faible.

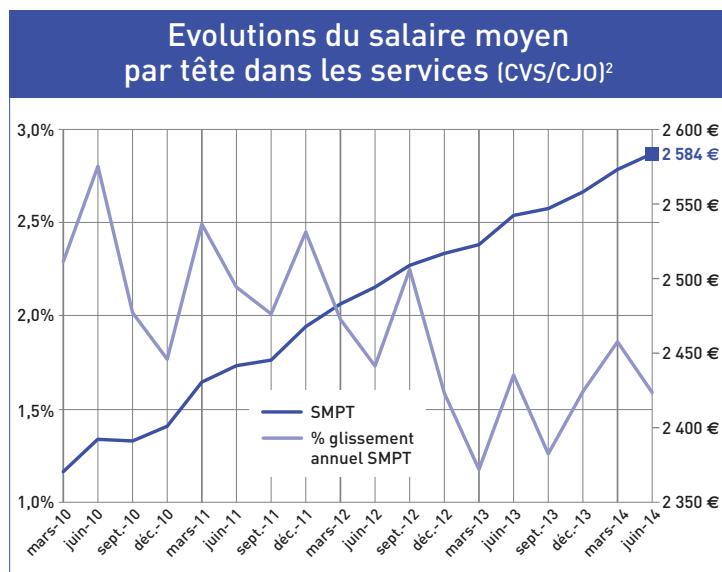
Les effets de la croissance nulle de la première moitié de l'année ne semblent pas encore avoir eu d'impact sur les effectifs salariés des services qui ont repris une progression faible et constante depuis le début 2013.



Source : Cabinet G-CEC, INSEE.

“ Il est peu probable que cette faible croissance de l'emploi se maintienne sur le dernier trimestre 2014. ”

Toutefois, il est peu probable que cette faible croissance de l'emploi se maintienne sur le dernier trimestre 2014. Les premiers bilans du CICE montrent que les entreprises l'utilisent moins que prévu et qu'elles affectent le dispositif davantage aux rémunérations, à l'investissement et à la restauration des marges qu'à la création d'emplois¹.



Source : Acoiss, entreprises de plus de 9 salariés, salaire moyen par tête en euros (salaire brut salarié avant charges patronales).

La progression des salaires en rythme annuel ralentit, notamment depuis 2012, année de recul de l'emploi.

Cette relative modération salariale notamment par rapport aux salaires du reste de l'économie soutient la création d'emplois dans les services.

Depuis 2010, les salaires des services progressent plus vite que la valeur ajoutée (en valeur) sur la même période (+9% vs +7,2%). C'est le cas dans toutes les branches du SMNA (+10% vs +6,7%) et contribue à l'appauvrissement du contenu en emplois de la croissance.

Progression moyenne du SMPT ³	Période du T1 2010 au T2 2014	SMPT/mois
Industrie	+12%	2919 €
Services	+9%	2 584 €
SMNA ⁴	+10%	2 575 €
Commerce	+9%	2 276 €
Construction	+10%	2 109 €

Source : Acoiss.

1 Source : Rapport 2014 du Comité de Suivi du CICE.
 2 CVS : corrigé des variations saisonnières ; CJO : corrigé des jours ouvrables.
 3 SMPT : salaire moyen par tête.
 4 SMNA : secteur marchand non agricole.

Le chiffre d'affaires des services

L'activité est globalement en repli depuis le début de l'année, sans signe d'amélioration.

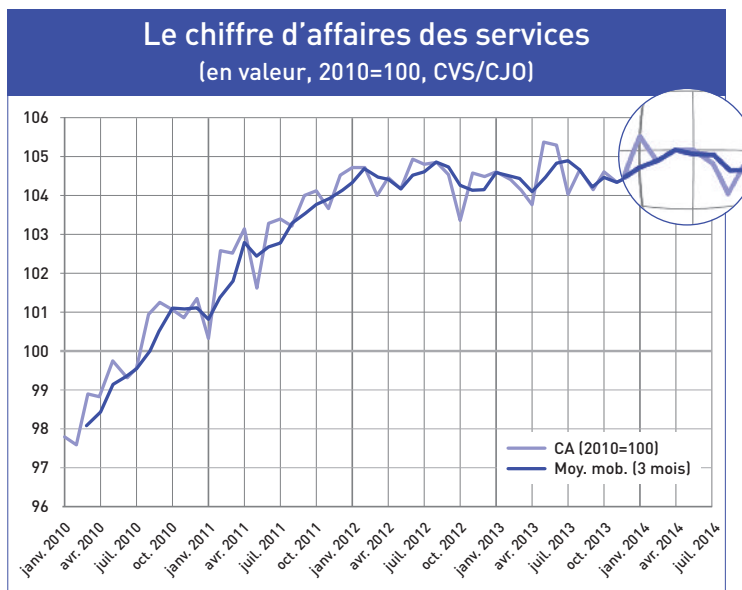
En juillet 2014, l'indice du chiffre d'affaires des services recule de -0,5% à 104, contre 105 en juin. L'activité est en repli de -0,9% depuis le début de l'année, tandis que le chiffre d'affaires avait progressé de +0,3% en 2013.

Le chiffre d'affaires est stable en valeur entre 104 et 105 depuis 3 ans (1^{ère} fois à 104 en août 2010). Cela ne représente qu'une croissance totale de 4 à 5% par rapport à la moyenne de l'année 2010.

Le recul constaté depuis le début de l'année (-1,5% en rythme annualisé) est toutefois trop important pour être intégralement imputable à la baisse des prix de l'ensemble des services, même en intégrant les pressions baissières issues du CICE dans certains secteurs.

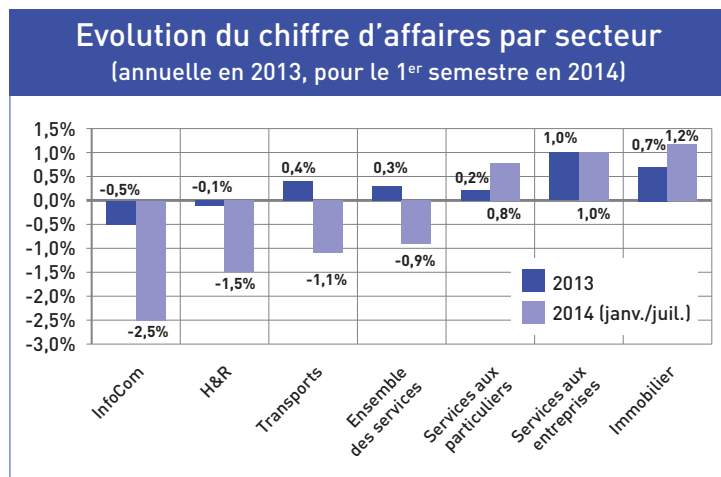
Il pourrait y avoir un phénomène de contraction de l'activité dont l'ampleur reste à déterminer.

Les gains de 2013 (indice 105,3 en décembre 2013) ont été effacés dès le mois de mai. Malgré un bref retour à 105 en juin, la tendance semble installée.



Source : Insee.

“ Le recul constaté depuis le début de l'année [...] est toutefois trop important pour être intégralement imputable aux mouvements des prix [...]. ”



Source : Insee.

L'accélération du repli de l'activité dans l'Information/Communication atteint des proportions inquiétantes (-2,5% depuis le début de l'année), au point qu'en juillet l'indice (99,7) passe en dessous de son niveau de référence de 2010.

Conjugué à l'aggravation de l'activité de l'Hébergement/Restauration¹ et au basculement de l'activité Transports (-1,1% depuis janvier 2014), le recul du chiffre d'affaires des services semble difficile à enrayer.

Les trois secteurs en croissance n'auront probablement pas les réserves de progression nécessaires dans le reste de l'année pour compenser les contractions d'activité.

¹ Il reste toutefois à connaître la seconde partie de l'été pour pouvoir profiler la tendance de ce secteur.

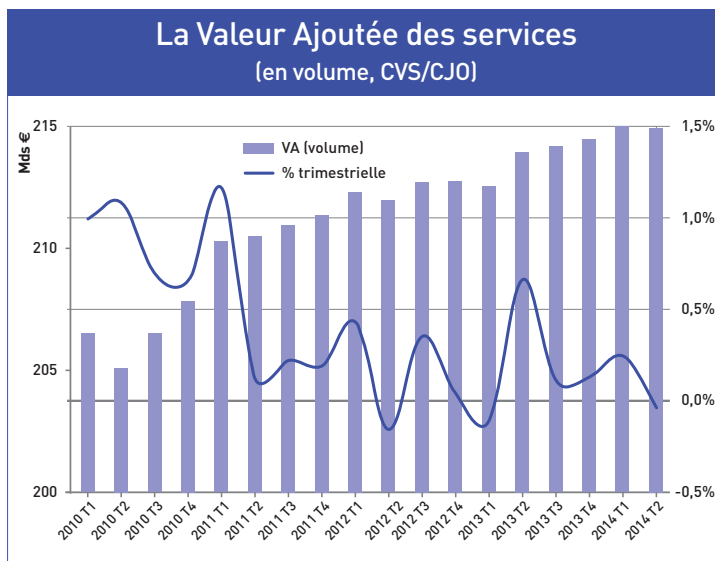
La valeur ajoutée des services

La valeur ajoutée des services n'augmente plus au 2^e trimestre.

Au T2 2014, la valeur ajoutée en volume des services est restée identique (-0,05%) à celle du trimestre précédent, à l'instar de l'ensemble de l'économie française. En rythme annuel, les services produisent un volume de 860 milliards d'euros de VA.

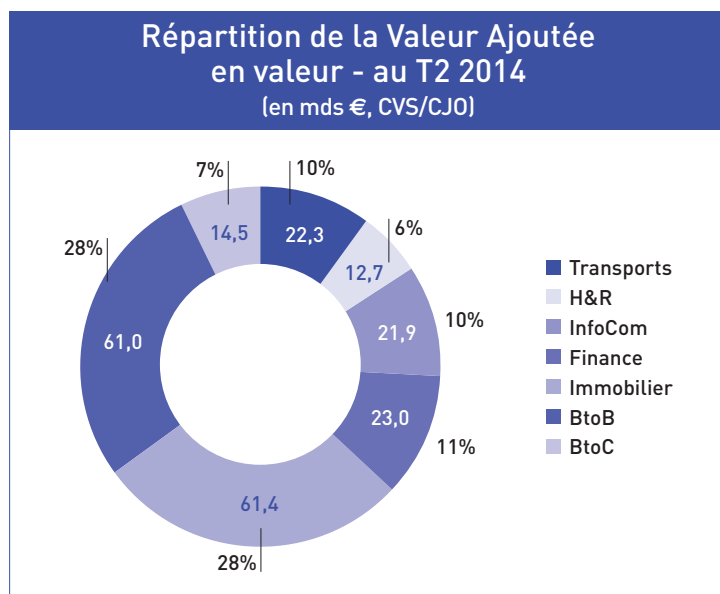
A la fin du T2, l'acquis de croissance de 2014 (la croissance annuelle si le niveau de VA restait inchangé jusqu'à la fin de l'année) est de +0,2%.

Malgré quelques sursauts au T4 2013 et au T1 2014, le rythme de la croissance trimestrielle de la VA ralentit tendanciellement depuis 4 trimestres. L'Insee et Bercy semblent envisager une croissance de +0,4% pour l'économie en 2014 (avec un recul de -0,1% de la VA en volume au T2). Avec un commerce au point mort, un secteur de la construction perdant -1,9% au second trimestre et une industrie réduisant son volume de VA de près de -1,4% en moyenne sur la même période, les objectifs de croissance ne pourront être atteints sans une contribution vigoureuse des services.



Source : Insee, Comptes Nationaux Trimestriels.

Or, les premiers éléments disponibles ne font pas état d'un rebond de l'activité dans les services au 3^e trimestre. Dans ce contexte, il devient hasardeux d'espérer sauver la croissance française avec uniquement les trois derniers mois de l'année.



Source : Insee, Comptes Nationaux Trimestriels.

La répartition par activité de la VA produite au second trimestre dans les services reste stable, avec l'immobilier et les services aux entreprises (BtoB) représentant plus de la moitié de la richesse produite¹.

L'écart entre la VA en valeur et en volume² est relativement faible, de l'ordre de 1,7 milliard au T2 (soit 0,8% de la VA en valeur) et ne remet pas en cause la répartition entre les activités de services. Dans une période de risque déflationniste, la dynamique en valeur est naturellement proche de celle du volume.

“ Il est hypothétique d'espérer sauver la croissance avec les 3 derniers mois de l'année. ”

¹ La détermination et les conditions de la création de la VA dans l'immobilier et les services financiers ne suit pas exactement les mêmes mécanismes productifs et comptables que pour les autres secteurs d'activité (notamment en s'appuyant sur la notion de plus-value).

² La valeur ajoutée en valeur est obtenue à partir des déclarations de TVA des entreprises. Le volume de VA est obtenu en neutralisant l'évolution des prix dans la valeur déclarée.

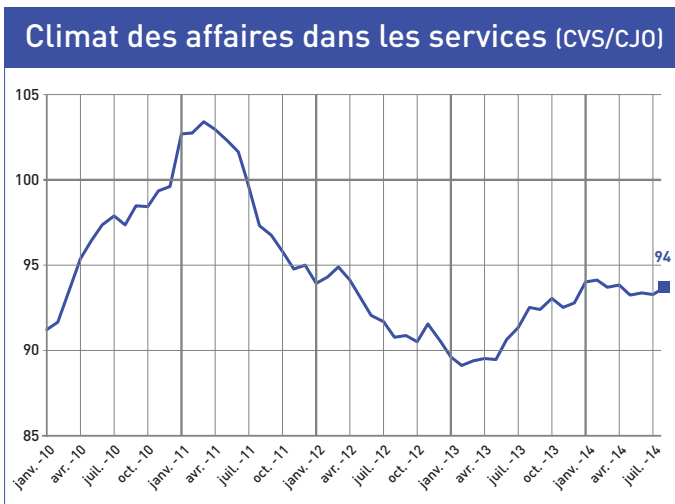
L'enquête Banque de France sur le climat des affaires¹

Dans un contexte de recul des prix, les décideurs sont en attente.

Pour l'instant, la moyenne annuelle 2014 (93,7) est sensiblement meilleure que celle de 2013 (91). En août 2014, le climat des affaires est à 93,7.

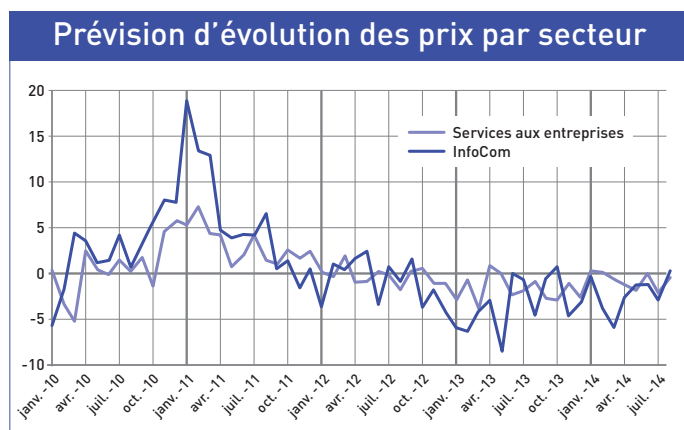
La stabilité de cet indicateur depuis le début de l'année semble confirmer un certain attentisme des décideurs sur leurs marchés dans une conjoncture atone, manquant de visibilité et de perspectives.

Le positionnement de l'indice en dessous de sa moyenne de long terme (100) indique qu'il manque toujours des voyants au vert pour acter une amélioration de l'environnement des affaires dans les services.

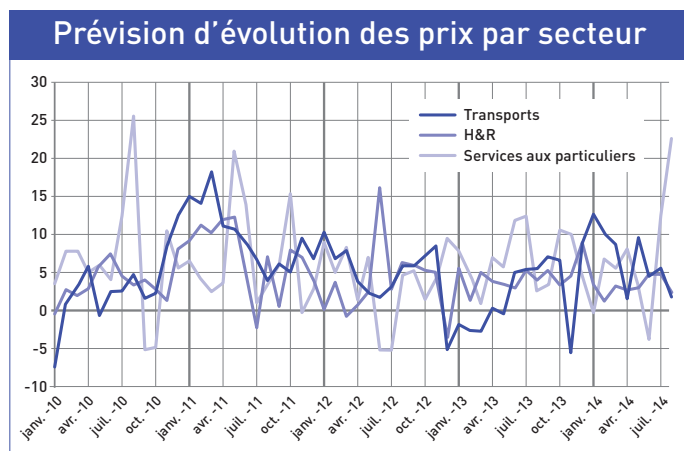


Source : Banque de France

“ Le risque de déflation s’amplifie. ”



Source : Banque de France.



Source : Banque de France.

La décision de la BCE du 4 septembre dernier de baisser à nouveau 2 de ses 3 principaux taux directeurs² a pour objectif de « soutenir l'ancrage des anticipations des entreprises sur les prix à moyen et long terme ». La lutte contre le risque de déflation s'amplifie donc mais il est loin d'être jugulé.

Les résultats de l'enquête Banque de France sur les anticipations de prix des entreprises de services interrogées, en août, sur l'évolution des prix en septembre, montrent une dichotomie entre les grandes catégories de services.

Les services aux entreprises (-0,4) et l'information/communication (0,2) sont toujours dans une tendance baissière des prix tandis que les activités BtoC ne semblent pas majoritairement percevoir de contrainte.

Pour le second mois consécutif, les décideurs d'entreprises de services aux particuliers interrogés font état de l'anticipation d'une forte hausse des prix, ce qui permet à la moyenne annuelle de l'indicateur de rejoindre en août celle de 2013.

A l'exception des activités d'hébergement/restauration, encore convalescentes d'une année 2013 particulièrement dure en termes de demande, les anticipations moyennes de prix s'améliorent dans les services BtoB.

¹ L'enquête Banque de France sur le climat des affaires est menée tous les mois auprès de 2 800 entreprises de services. Elle collecte leurs opinions sur l'activité passée et celle du mois à venir mais également sur leurs perceptions de l'évolution des prix et des effectifs ainsi que le niveau de leur trésorerie.

² Refi 0,05% (-10pts de base) et escompte 0,3% (-10 pb), la rémunération des dépôts reste inchangée à -0,2%.

Comparaison européenne des entreprises de services

Les entreprises françaises peinent à transformer leur effort d'investissements en rentabilité et en emplois.

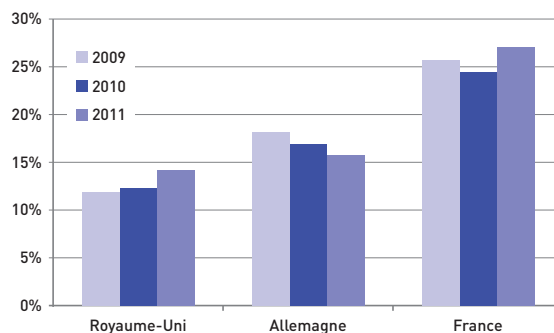
En 2011, les entreprises françaises de services ont un taux d'investissement supérieur de 70% à celui des entreprises allemandes et de 93% par rapport à leurs homologues anglaises.

Certaines incitations fiscales telles que le crédit d'impôt recherche (CIR) ou les pôles de compétitivité contribuent certainement à ce leadership français.

L'Allemagne affiche une baisse du taux d'investissement dans les services, comme cela est constaté dans le reste de l'économie.¹

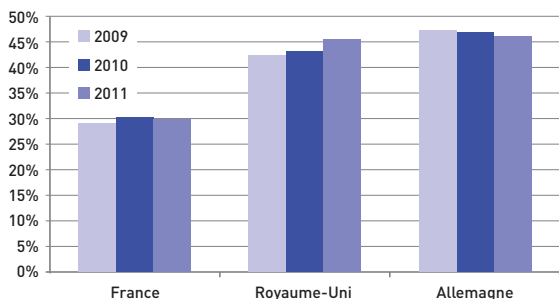
La position du Royaume Uni pourrait être le reflet d'une maturité différente du secteur des services, l'économie anglaise étant davantage et depuis plus longtemps tournée vers les services, notamment financiers.

Investissement/Valeur Ajoutée des entreprises de services



Source : Eurostat/2011.

Rentabilité brute des entreprises de services (EBE/VA brute)



Source : Eurostat/2011.

Mais l'investissement massif des entreprises françaises ne débouche pas sur des performances équivalentes en rentabilité. La rentabilité française est en moyenne 30% inférieure à celle des deux autres grandes économies européennes, qui forment consensus autour de 45%.

La structure de coût des entreprises françaises est la piste d'explication la plus probable de ce différentiel notamment du fait que l'EBE (excédent brut d'exploitation) intègre la masse salariale chargée très élevée en France. Le taux relativement important d'investissement des entreprises françaises par rapport à celles des deux autres pays n'est pas visible dans la rentabilité puisque les amortissements sont placés après l'EBE.

Les éléments de comparaison des coûts de production sont connus :

- Le poids des cotisations sociales, en particulier sur les salaires ne bénéficiant pas des dispositifs de réduction de charges (ex. réduction Fillon², CICE) et accompagnés d'une fiscalité lourde (les ITAV³).
- Les niveaux relatifs de prix des consommations intermédiaires supportées par les entreprises de services pourraient également être étudiés.

¹ Au sujet de l'investissement en Europe, lire « Y a-t-il un retard d'investissement en France et en Europe depuis 2007 ? » Note d'analyse n°16, septembre 2014, France Stratégie.

² Mécanisme d'exonération dégressif jusqu'à 1,6 SMIC mais réellement efficace donc incitatif jusqu'à 1,3 SMIC.

³ Impôts, Taxes et Versements Assimilés au titre desquels notamment la taxe sur les salaires et la CVAE.

A rebours des mécanismes économiques admis, l'investissement des entreprises françaises de services ne débouche pas sur des créations d'emplois, en particulier en comparaison avec celles des 2 autres pays du panel.

Le redémarrage des embauches au Royaume-Uni peut être attribué pour partie à un effet « jeux olympiques » dont les services tireraient les dividendes 6 mois après. Pour une autre part, l'amélioration de la conjoncture anglaise à partir de 2013 n'est pas étrangère à l'évolution haussière des effectifs. On pourrait néanmoins s'attendre à un moindre écart entre les effectifs anglais et français au vu des fondamentaux économiques.

La flexibilité du travail anglais contribue également à expliquer l'écart de dynamisme des embauches.

Deux phénomènes restent à expliquer : la croissance continue des effectifs allemands employés dans les services, et l'absence de croissance des effectifs français.

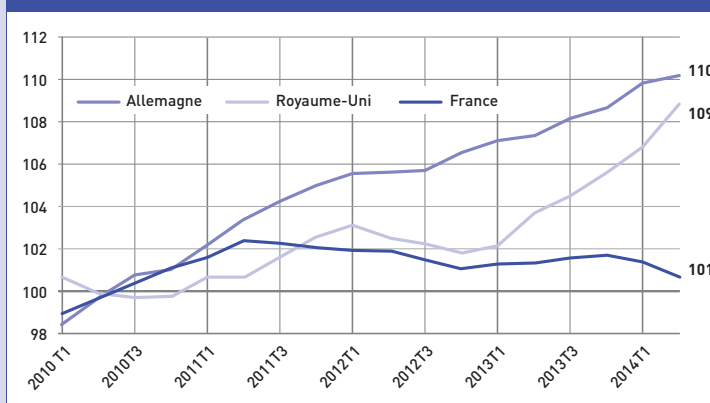
Le cas allemand peut profiter d'un effet de spécialisation ; en effet, les services allemands sont davantage dédiés au soutien de l'industrie, et bénéficient donc de la bonne santé du secteur, notamment à l'exportation. Si les mauvais chiffres allemands de cet été se confirment jusqu'à la fin de l'année, peut-être assisterons nous à un recul corrélé des effectifs des services.

Conclusion

Le contenu en emplois de l'investissement des entreprises françaises de services est très nettement inférieur à celui constaté dans les 2 autres principales économies européennes.

Malgré une stratégie volontariste des entreprises de services françaises, caractérisée par le fort taux d'investissement, la courroie de transmission aux bénéficiaires et à l'emploi est très distendue par rapport à nos deux principaux pays compétiteurs.

Evolution des effectifs salariés des services (CVS, 2010=100)



Source : Eurostat, effectifs personnes physiques.

L'absence de croissance des emplois de services français peut trouver ses causes dans les contraintes réglementaires de l'emploi, notamment l'inadaptation du contrat de travail aux situations nécessitant de la flexibilité. La conjoncture économique française caractérisée par une croissance faible n'a pas davantage permis de réaliser des anticipations optimistes menant aux embauches.

“ Le faible niveau d'embauche des entreprises françaises pourrait à terme avoir un impact sur la qualité des prestations fournies. ”

L'appétence des entreprises anglaises et allemandes à embaucher est contrariée en France par les freins fiscaux et réglementaires. Le faible niveau d'embauche des entreprises françaises pourrait à terme avoir un impact sur la qualité des prestations fournies, la main d'œuvre étant au cœur du mode de production des services.

Ouvrage édité par le Groupement
des Professions de Services
Directrice de la publication :
Christelle Martin
Comité de rédaction :
Dominique Calmels, Grégori Colin,
Christelle Martin, Bérangère de
Beaucoudrey.
Edition déléguée : Louisiane - RCS
Paris 518334818 - Tél. 01 56 08 36 60
N° d'édition 009/2014
ISBN : 978-2-918995-37-1
Dépôt légal décembre 2014
Contact : 01 53 59 17 28
contact@gps.asso.fr

© GPS 2014 tous droits réservés

Groupement des Professions de Services

Le Groupement des Professions de Services (GPS) est l'interprofession des services qui réunit, représente et défend les métiers des services. Il regroupe 25 fédérations de services et près de 24 grandes entreprises. Le secteur des services représente 9,8 millions d'emplois et 45% de la valeur ajoutée du pays.

Les services sont un moteur pour la croissance et l'emploi ; ils ont souhaité mieux s'organiser afin de prendre, dans la société civile, une place à la mesure de celle qu'ils occupent dans l'économie. Ils revendiquent une plus grande visibilité et une plus grande influence au sein de l'organisation patronale nationale, le MEDEF, ainsi qu'auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et des instances européennes et de toutes les organisations professionnelles partenaires des métiers de services au plan national et européen.

Ses thèmes d'action concernent en priorité la contribution du secteur des services à la croissance et à l'emploi, la formation, la valorisation des métiers de services, l'innovation et la prise en compte des spécificités du secteur des services dans les politiques publiques.

Le GPS rassemble six secteurs d'activités :

- Services financiers : assurance, banque
- Information et communication : poste, télécommunications, communication, programmation, traitement de données
- Services spécialisés, scientifiques et techniques : conseil, formation, recrutement, services informatiques, ingénierie
- Services administratifs et de soutien : transport, logistique, location de véhicules, travail temporaire et métiers de l'emploi, propreté, sécurité, foires et salons, relation client (centres d'appels, métiers de l'accueil)
- Services aux particuliers et aux personnes : hôtellerie, restauration traditionnelle et thématique, restauration rapide, tourisme, services aux personnes (au domicile ou sur lieu de travail), promotion et gestion immobilières, formation professionnelle, santé, loisirs
- Services aux collectivités : services à l'énergie, distribution et assainissement de l'eau, collecte de déchets, parkings, transports en commun, restauration collective, autoroutes

Le **Baromètre économique des services** est le premier outil dédié à l'évaluation de l'activité des services en France. Il présente **chaque trimestre** la situation du secteur des services marchands (hors commerce) à travers 6 indicateurs : indicateur avancé de l'emploi, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, demande et trésorerie (estimations des entreprises), échanges extérieurs et créations d'entreprises. L'indicateur avancé de l'emploi dans les services est un **indicateur exclusif**, qui permet de **disposer d'une estimation de l'emploi dans les services** dès la fin du trimestre écoulé.

